



201892 - Son travail d'infirmier l'oblige à commettre des actes condamnables du point de vue religieux

question

Comment juger un homme qui exerce le travail d'infirmier dans un pays de mécréants? Je suis en train d'étudier pour avoir la qualification me permettant de travailler comme infirmier. En réalité, il y a beaucoup de choses qui concernent cette profession. L'infirmier a souvent l'obligation de donner à manger à des malades y compris des femmes. La nourriture qu'il leur offre contient parfois du porc et des boissons interdites. L'infirmier a encore l'obligation de faire la toilette des malades y compris des femmes et de leur changer les vêtements.

Il nous arrive parfois d'avoir à organiser des activités ponctuées par la musique et d'autres choses interdites par la religion. En d'autres termes, il est impossible pour le musulman de concilier l'exercice de ce travail et l'observance des enseignements de la religion.

Il convient de mentionner que ce métier est plus pratiqué par les femmes que par les hommes dans ces pays. Il en suffit pour preuve que tous les enseignants sont des femmes et tous les étudiants de la classe sont des filles à l'exception de moi-même et un autre homme. Bien plus, même les malades, la plupart d'entre eux sont des femmes car celles-ci représentent les 2 tiers. L'étudiant a l'obligation des cours en santé féminine et en protection maternelle. Voilà je me demande souvent si cette spécialité me convient ou s'il ne vaut pas mieux de changer de spécialité. J'espère recevoir vos conseils et orientations et l'explication des dispositions régissant le métier.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, en principe, les soins administrés à une femme doivent être assurés par une femme médecin ou une infirmière. A défaut, un homme peut s'en charger pourvu de se conformer



à des critères religieux mentionnés dans le cadre de la réponse donnée à la question n°[127491](#).

Deuxièmement, la mixité entre hommes et femmes fait partie des choses condamnables et est une source de graves dégâts religieux et profanes. De même, il n'est pas permis d'exercer une activité qui implique la distribution de la viande du porc et des boissons interdites. Car cela entraîne la coopération dans le péché et l'agression. Voir la réponse donnée à la question n° [3288](#).

Troisièmement, compte tenu des propos de l'auteur de la question, cette activité est interdite pour les raisons suivantes:

Premièrement, la mixité entre hommes et femmes en classe et au lieu de travail.

Deuxièmement, la distribution de la viande du porc et des boissons interdites.

Troisièmement, la découverte des parties intimes et les toucher sans que cela ne soit nécessaire puisque des femmes peuvent s'en occuper.

Quatrièmement, la participation à des activités accompagnées de chants et de musique et de mixité

Cinquièmement, soigner les femmes et s'occuper d'elles en dépit de la disponibilité d'infirmières.

Vous devez chercher un travail plus décent parce qu'éloigné de la violation de la charia. Il faut choisir la meilleure activité dans la mesure du possible. Pour connaître les dispositions de la charia que les médecins et leurs assistants doivent connaître, veuillez vous référer à la réponse donnée à la question n°[105384](#).

Allah le sait mieux.